

	Formules	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient <500		<i>Résident Peltre</i>	<i>Non résident</i>
	Matin	1.41€	3.44€
	Midi	5.61€	11.07€
	Soir	2.88€	6.93€
	Journée	9.18€	20.24€
	Formules	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient 500-849		<i>Résident Peltre</i>	<i>Non résident</i>
	Matin	1.75€	3.44€
	Midi	6.61€	11.07€
	Soir	3.51€	6.93€
	Journée	11.06€	20.24€
	Formules	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient 850-1249		<i>Résident Peltre</i>	<i>Non résident</i>
	Matin	1.89€	3.44€
	Midi	7.09€	11.07€
	Soir	3.82€	6.93€
	Journée	11.92€	20.24€
	Formules	TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020	
Quotient >1249		<i>Résident Peltre</i>	<i>Non résident</i>
	Matin	2.04€	3.44€
	Midi	7.56€	11.07€
	Soir	4.11€	6.93€
	Journée	12.80€	20.24€

Grille tarifaire CSE Les Pel'tiots
(Délibération du conseil municipal du 19-09-2019 + MAJ 01/09/2020)

Tarifs accueil de loisirs (petites vacances)								
Forfait 5 jours avec repas		Forfait 4 jours avec repas		Forfait 3 jours avec repas		Forfait 2 jours avec repas		
Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident	
JOURNÉE DE 9H00 À 17H00								
Quotient < 500	74	80.80	59.20	64.64	44.40	48.48	26.60	32.32
500 à 849	76.76		61.41		46.06		30.70	
850 à 1249	78.78		63.02		47.27		31.51	
Quotient > 1250	80.80		64.64		48.48		32.32	
Accueil matin à partir de 7h30	+ 1.50€							
Accueil soir jusqu'à 18h00	+ 1.50€							
Accueil matin et soir	+ 2€							

Tarifs accueil de loisirs (grandes vacances)								
Forfait 5 jours avec repas		Forfait 4 jours avec repas						
Résident Peltre	Non résident	Résident Peltre	Non résident					
JOURNÉE DE 9H00 À 17H00								
Quotient < 500	74	80.80	59.20	64.64				
500 à 849	76.76		61.41					
850 à 1249	78.78		63.02					
Quotient > 1250	80.80		64.64					
Accueil matin à partir de 7h30	+ 1.50€							
Accueil soir jusqu'à 18h00	+ 1.50€							
Accueil matin et soir	+ 2€							

Tarifs accueil ados	Cotisation pour l'année scolaire 10€	Repas à thème 4€	Sortie, en fonction de la sortie
----------------------------	--------------------------------------	------------------	----------------------------------

Calcul du quotient : merci de nous fournir votre attestation CAF mentionnant le quotient familial. En l'absence le quotient appliqué sera celui du Quotient >1249